

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Table with 2 columns: Description of subscription types (e.g., 'Abonnement au Journal', 'Six lignes et au-dessous') and their corresponding prices in francs and centimes.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

A VENDRE A CE BUREAU Le Premier Vol.

DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL,

COMPRENANT LES 12 LIVRAISONS DE 1846.

CEUX qui désirent se procurer ce Volume feront bien de ne pas tarder. Le nombre d'exemplaires que nous avons à vendre, étant malheureusement très limité — Prix : 23s.—Élégamment Relié, 24s.—Ecrire Franca.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Table with 2 columns: Title of the work (e.g., 'BERTILE.—Mde. Anais Segalas', 'Le Beau Sexe.—P. L. McD.', 'Rome.—Barrère') and the page number.

AU PUBLIC CANADIEN.

Le succès de la REVUE CANADIENNE a dépassé toutes nos espérances. Durant l'année qui finit nos listes d'abonnement ont doublé. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer chez nos compatriotes d'aussi vives sympathies.

Nous annoncerons dans un des prochains Nos. de la REVUE CANADIENNE, les changements importants que nous nous proposons de faire sous peu à notre journal, et nous donnerons en même temps le programme de l'année 1847, les PUBLICATIONS NOUVELLES et les NOUVEAUTES ATTRAYANTES, qui paraîtront durant cette année.

Qu'il nous suffise de dire aujourd'hui que notre moisson de 1847 est plus riche et plus abondante que celle de l'année qui vient de s'écouler.

Nous allons reprendre bientôt la publication des NOTICES BIOGRAPHIQUES des Contemporains illustres, et rien n'égale l'intérêt de nos nouvelles Histoires de Voyages, Esquisses de mœurs, Romans, Nouvelles, Découvertes des Sciences, Beaux-Arts, Progrès de l'Industrie, Connaissances Utiles, Inventions nouvelles, etc.

AVIS IMPORTANT.

Comme on peut le voir dans nos colonnes de ce jour, le 1er janvier prochain, les 11 et 12ème livraisons de notre Album seront prêtes à être expédiées à la campagne et à vendre à nos bureaux.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux, qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement.

Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année de l'existence de la Revue Canadienne, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations.

Nous recevons tous les jours des Abonnements à la Revue Canadienne et à l'Album de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant cette année, à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'abonnement.

L'année prochaine les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE.

Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir la Revue Canadienne et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant leur abonnement, POUR UN AN payer d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres.

Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devront se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent.

Payez donc votre abonnement pour 1847 d'ici au 1er Mars, vous gagnez par là 50/0. Montréal 29 Décembre. 1846.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

MONTEVIDEO.— Nous recevons par le paquebot du Brésil le Penguin, des nouvelles de la Plata, qui vont jusqu'à la date du 17 septembre. Elles annoncent, ainsi que le faisaient pressentir les avis reçus par la Gorgon, et coïncidant avec le départ de M. Hood, la reprise des hostilités par le général Oribe. C'est le jour même de l'appareillage de la Gorgon (13 septembre), qu'à l'improviste il a commencé ses attaques contre Montevideo. Cette agression imprévue a surpris, hors de la ligne de défense, un certain nombre d'habitants, dont quelques-uns ont été tués, un Espagnol entre autres; on a fait quelques prisonniers.

MARTINIQUE.— Dans cette île, la proclamation des mesures prises en exécution de la loi du 18 juillet, relative au régime des esclaves, suivait son cours.

SÉNÉGAL.— L'administration de Gorée doit être, à l'avenir, séparée de celle de Saint-Louis au Sénégal, et ces deux établissements formeront deux gouvernements séparés. Les comptoirs du Gabon et d'Assiny dépendront de Gorée.

DANEMARK.— Le roi de Danemark vient de rendre un édit important, au sujet de la liberté du commerce avec la Chine. Cet acte déclare que le privilège exclusif dont jouissait la compagnie asiatique danoise, depuis le 21 mars 1792, et qui a été renouvelé le 29 janvier 1822, était expiré, le commerce avec la Chine se trouva libre désormais. La conduite du roi est d'autant plus louable qu'il recevait annuellement de fortes sommes des concessionnaires du privilège.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN.— On écrit de Schwerin, 10 novembre: "Jusqu'à présent aucune négociation n'a été entamée avec les états ni avec le gouvernement de Mecklembourg pour faire accéder le duché au Zollverein, quoique la Gazette de Voss ait annoncé que cette affaire était commencée."

— Le gouvernement contre-révolutionnaire de Lisbonne a publié le décret suivant: "Toute personne qui rejettera un billet de la Banque de Lisbonne, offert en paiement, encourra la peine de la déportation et de plus une amende de 50 à 500,000 reis (100 à 1,000 fr.), au choix du juge. Les mêmes punition et amende seront encourues par tous ceux qui stipuleront des paiements en espèces ou qui établiront un prix pour les billets de la banque et un autre pour les espèces."

CONFÉRENCES DE M. L'ABBÉ LACORDAIRE.

Paris 1er. Dec. 1846.

La station de l'Avent a commencé hier à Notre Dame. Longtemps avant l'heure indiquée, la même foule choisie se pressait autour de la chaire sacrée, toujours compacte et toujours avide de revoir et d'entendre le célèbre orateur. Comme les années précédentes, nous essaierons de donner à nos lecteurs l'analyse de ses conférences, dont ils connaissent déjà le plan. M. l'abbé Lacordaire a établi la divinité de Jésus-Christ à l'aide d'un phénomène vivant sous nos yeux depuis une longue période de siècles; après l'avoir étudié sous le rapport intellectuel, moral et social, il a prouvé que ce phénomène était unique et par conséquent divin. Mais quelle est la cause première de ce phénomène? Nous voyons ce qui est produit; nous voyons l'Eglise, cette société qui s'empara de l'esprit par des raisons rationnelles et supra-rationnelles; qui l'a faite, cette Eglise? C'est un seul, c'est un homme, c'est-à-dire un homme; la parole d'un homme, c'est-à-dire un vent qui passe. Ainsi, Dieu a voulu que le fondement ne fût rien, et que nous portassions, comme Atlas, le ciel et l'éternité.

Mais quel est cet homme? C'est Jésus-Christ devant qui tout doit fléchir. Qu'est-ce que Jésus-Christ? Pour le connaître, il faut étudier son histoire et sa vie. Où est cette histoire, cette vie? Elle se trouve dans des livres, en un livre par excellence, qui a autant de témoignages d'authenticité que les vies de Plutarque; nous vérifierons plus tard cette authenticité, parce qu'il s'agit de quelque chose de trop grave pour négliger aucune preuve; en attendant, acceptons-la ainsi.

Il y a deux vies: la vie extérieure et la vie intime; la première n'est rien sans la seconde; c'est donc celle-ci qu'il faut étudier. Qu'est-ce que la vie intime? C'est la conversation de soi avec soi; tout homme se parle à lui-même et cette parole est la vie intime. Toute intelligence a cette parole, cette conversation; c'est-à-dire ce qui est tout l'homme. Tel est couvert d'un manteau de pourpre, à la front ceint d'une couronne, est entouré de splendeur, comme Néron, et n'est qu'un misérable, tandis que tel autre, en haillons, est un grand homme, parce qu'il se dit une parole de saint ou de héros, et au grand jour du jugement, chacun sera jugé pour ce qu'il aura été.

Mais si notre vie extérieure était autre chose qu'une transpiration de la vie intime, nous serions des spectres; grâce à Dieu, notre vie extérieure est un sursis par où passe notre vie intime. Cette transpiration a lieu par la parole d'abord; c'est en parlant que l'homme révèle cette conversation, qu'il se parle à lui-même.

Cependant, il en est de qui cette manifestation est plus exigée. Elle est plus nécessaire de la part de ceux qui se posent comme maîtres, comme docteurs. On leur demande qui ils sont: Tu qui es? puisque vous n'êtes pas comme les autres, posez-vous avant tout: Quid dicis de te ipso, leur dit-on, comme disaient les Juifs à J.-C? Mettre un homme au pied du mur, ce n'est pas peu de chose, car cette parole souveraine qu'il va prononcer le fera juger, et il faut qu'en lui tout soit en rapport.

Jésus-Christ apparaissant au milieu des hommes a donc dû faire part à ses amis de ce qu'il était. Un jour, comme il se promenait avec ses disciples, il s'arrêta et leur fit cette question: "Qu'est-ce que les hommes disent qu'est le Fils de l'Homme?" Ceux-ci lui répondirent: "Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste; d'autres Elie; d'autres, enfin, Jérémie ou l'un des prophètes. Et vous?" dit Jésus, Simon prenant à ors la parole: "Jouétes le Christ, le fils du Dieu vivant: Tu es Christus filius, Dei vivi." Jésus-Christ, ne repoussant pas ces mots comme un blasphème, ajouta: "Tu es bien heureux, Simon, fils de Jean; car ce n'est ni la chair, ni le sang, ni un homme, mais mon père, qui est dans le ciel, qui te l'a révélé; et moi, je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise." Ainsi, Jésus est le fils du Dieu vivant, non comme nous; autrement, il n'eût pas répondu à Pierre avec une satisfaction aussi visible.

Un autre jour, Jésus dit à Philippe: Il y a si long-temps que je suis avec vous et vous ne me connaissez pas encore? Philippe, celui qui me voit voit mon père. Jésus parlait ici comme faisant partie de l'unité divine.

Un autre jour encore il dit: Quiconque ne croira pas en moi comme au fils unique de Dieu ne sera pas sauvé. Il se met donc l'égal de son père. Voilà pour ses disciples.

Mais il est un tribunal plus difficile que celui des confidens. C'est le peuple. Parler à des hommes sans préventions, non initiés aux secrets de l'amitié! Que leur répondre à ce Quid dicit de te ipso?

Sous le portique du temple de Jérusalem, quelqu'un l'interroge: Si vous êtes le Christ, dites-le! — Ego et pater, unum sumus, répondit-il. Les Juifs ramassèrent des pierres pour le lapider, criant qu'il blasphémait. Donc le peuple avait entendu qu'il se donnait pour le fils unique de Dieu.

Après le peuple, il y a ce qui représente le peuple et les lois, la magistrature. J.-C. comparait devant son tribunal. Vous allez l'y entendre. Le grand-prêtre lui adresse cette demande: Je vous adjure au nom du Dieu vivant de nous dire si vous êtes le Christ, fils de Dieu.

Vous l'avez dit, répond Jésus: Je le suis, ego sum. Et il ajoute: Et je vous déclare que vous verrez plus tard le Fils de l'Homme que vous avez devant vous, assis à la droite de la majesté de Dieu, venir sur les nuées du ciel.

Le grand-prêtre, déchirant ses vêtements, s'écrie: Il a blasphémé. Et le peuple: Il est digne de mort! Jésus est ensuite conduit chez le gouverneur. Pilate lui demande s'il est le roi des Juifs: Vous le dites, répond Jésus.

A toutes les autres demandes il ne fit aucune réponse. Le gouverneur ne le trouve pas coupable; mais le peuple crie qu'il a blasphémé. Jésus est livré aux bourreaux et crucifié.

Et ceux qui passaient devant le Calvaire le raillaient en disant: Toi qui détruis le temple de Dieu et le rebâties en trois jours, sauve-toi toi-même; si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. Bientôt le voile du temple se déchire, la terre tremble, le temple s'écroule.

Le centurion et ses soldats effrayés s'écrient: Cet homme était véritablement le Fils de Dieu. C'était le fils unique de Dieu, semblable à son père, égal à lui, c'est là toute sa réponse à ce: Quid dicit de te ipso?

Un homme qui aura à répondre de sa vie et de sa mort oser se dire Dieu, fils de Dieu, cela ne s'est vu chez aucun peuple; c'était l'extravagance de l'invasibilité. Quand on s'est posé comme philosophe, on est toujours resté seul sur son piédestal. Il suffisait à Jésus-Christ de se nommer comme envoyé de Dieu, comme ayant une mission divine; le reste était inutile et le compromettait: il fallait des preuves de sa divinité. C'était en outre une extravagance d'inopportunité; car les Juifs avaient une loi qui leur avait été donnée par Dieu, et Jésus-Christ choquait leurs idées religieuses. Ainsi il y avait une triple extravagance s'il n'était pas réellement ce qu'il se disait.

L'important est de savoir s'il croyait, s'il était sincère. Jésus-Christ est-il sincère ou fourbe? pardonnez l'expression. Il n'y a que ces deux catégories dans le monde. Trop souvent les fourbes ont conduit les sincères; mais tôt ou tard la force reste à ceux-ci avec l'honneur. De quelle race donc était Jésus-Christ? de la race des ambitieux, ou de ceux qui ont pris la devise des Machabées: *Morianum in simplicitate nostrâ*.

Ce qui résout cette question, c'est le caractère général de l'homme. J.-C., d'un aveu commun, a été évidemment homme de bien, sage et prédestiné. Il a fait des choses si bonnes que ceux-là même qui ne croient pas en lui rendent hommage à sa personne. Il y a eu, au dernier siècle, un homme qui osa dire: "Écrasons l'infâme!" Mais cette parole s'est arrêtée aux frontières du 19e siècle; elle a trouvé sa tombe dans la bouche de celui qui l'avait prononcée; et il y a par conséquent un jugement universel en faveur du Christ. Mais s'il n'était pas un grand homme selon Plutarque, comment a-t-il pu s'élever à ce point? Pour résoudre cette question, étudions le caractère de Jésus. Il faut démêler comment on voit que cette physionomie est celle d'un Dieu, non celle de l'homme.

Jésus-Christ a pour caractère l'intelligence. Quand les Romains étonnés de l'attitude du vieil Horace en apprenant le retour de son fils, lui disent: "Que vouliez-vous qu'il fit seul contre tous?" reçoivent cette réponse: "Qu'il mourut!" Voilà qui prouve la force, la puissance; cela est sublime. Lorsque César, dans une barque, sur l'Océan, au milieu de la tempête, dit au pilote effrayé: "Que crains-tu? tu portes César!" Cela est encore sublime; mais on est rarement sublime, même dans la vie des grands hommes. Lorsqu'on lit une tragédie, un poème épique, et que de temps en temps les cheveux se hérissent, c'est que le sublime est là; mais il est rare, même dans les écrits. Eh bien! Jésus-Christ est partout sublime, dans sa vie comme dans l'Évangile; c'est toujours l'élevation, la profondeur et la simplicité; en attendant ces trois mots: *Beati pauperes spiritu*, ne vous sentez-vous pas porté bien haut par dessus tous les trônes? Jésus-Christ comme intelligence est un type surhumain.

Mais ce qui manque aux génies les plus élevés, surtout aux faiseurs de doctrines et de systèmes, c'est le sentiment; ce sont des hommes froids et impérieux qui voient l'humanité bien loin au dessous d'eux; il est impossible aux Néomods législateurs d'être autre chose que des hommes de fer. Il y a plus de tendresse dans Racine que dans Corneille; mais il y a moins de force; Corneille est héroïque comme les Romains, et dur comme eux: "Je n'ens gâche au

ciel de n'être pas Romain, pour conserver quelque chose d'humain." J.-C. au contraire est tendre: "Ce que vous ferez pour le plus petit de vos frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait." Il est tendre pour les pêcheurs: lorsqu'on lui reprochait de s'asseoir à la table des publicains: "Je ne suis pas venu, répondait-il, pour guérir les sains; mais les malades." Il disait de la Samaritaine: "Beaucoup de péchés lui seront remis parce qu'elle a beaucoup aimé." Jésus était tendre pour ses amis: il lavait leurs pieds; et les amis du monde n'ont jamais fait cela. Il était tendre pour ses bourreaux: "Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font." Il était tendre pour sa patrie: "O Jérusalem! que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu."

Ainsi J.-C. a la tendresse d'une mère, et il est en même temps le plus étonnant des poètes; mais il faut quelque chose de plus, le signe du caractère, la résolution. La faiblesse est au fond de nos actions; c'est elle qui gouverne le monde. Voyons si c'est elle qui gouverne J.-C. Jésus voulait, en se posant comme Dieu, se faire croire, se faire aimer et adorer comme Dieu. Cela est gigantesque. Comment le comprendre s'il n'est qu'un homme! Il a laissé de côté tous les moyens humains; il a méprisé la politique, ou plutôt il l'a négligée. L'habileté de la politique consiste à combiner des intérêts, et avec ces intérêts des forces. Trouver la direction qui convient à une masse de trente millions d'hommes, c'est là un don très-rare; J.-C. l'a dédaigné. Les Juifs, dominés par les Romains, nourrissaient une haine profonde pour le vainqueur; mais ils avaient une croyance qu'ils seraient affranchis. J.-C. pouvait se servir de ces moyens; il ne l'a pas voulu. Il pouvait recourir à quelque chose de plus sensible encore à la fraternité; il n'en abuse pas. Après la multiplication des pains, on veut l'élire roi; il repousse la royauté, il fuit la popularité pour rester un homme supérieur à tous les moyens humains. Il ne croit pas non plus à la force: "Remets l'épée dans le fourreau, dit-il à Pierre; celui qui se sert de l'épée périra par l'épée." Il prend des pauvres, des pêcheurs pour prêcher sa doctrine, non une académie de savans; la science lui importe peu; il n'a point de systèmes, il ne raisonne point; il affirme. Quel était donc son moyen? Il avait la sécurité de sa divinité, et il semait la parole à tout venant, comme le cultivateur sème la semence dans le champ, et tandis que les politiques s'agitent, la moisson croît et nourrit plus tard les hommes; ainsi en est-il de la vérité, cette lumière qui finit tôt ou tard par se faire jour parmi les peuples.

Si un poète, un général, un homme de bien croit en lui, il réussit. Jésus disait qu'il était Dieu et il était sincère; la sincérité emporte la réalité. S'il n'est crû Dieu, il était Dieu. C'est là la démonstration qui résulte de la vie intime de J.-C.

L'œuvre a terminé cette première conférence en citant le témoignage d'un grand philosophe dont l'âme bercée dans l'erreur était parfois accessible à la vérité: "Si la vie du fils de Sophronios est celle d'un sage, celle du fils de Marie est d'un Dieu." Puis il a rappelé ce fameux entretien de Napoléon avec l'un de ses généraux. Assis sur son rocher de Ste.-Hélène, l'empereur dans sa vieillesse anticipée, sentait le besoin de se rapprocher de Dieu. Sa pensée se reportait souvent vers l'éternité. Un soir, il demande à Gourgaud ce que c'était que Jésus-Christ. Le général ayant répondu qu'il l'ignorait, Napoléon fit une longue démonstration religieuse et ajouta: "Tu sais que je me connais en hommes; eh bien! je te dis, moi, que J.-C. n'était pas un homme."

La Pologne.

La Commission exécutive qui s'est constituée à Paris, à la suite de la dernière insurrection polonaise, vient de publier le manifeste suivant, dû à la plume de M. de Lamennais:

A LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE, LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

"Derniers débris d'un vaste empire qui fut long-temps le boulevard de la civilisation menacée par la barbarie musulmane, un seul point échappé à l'odieuse rapine des trois puissances complices de l'assassinat d'un grand peuple, en rappelle encore le souvenir, comme ces croix funèbres érigées au lieu même où fut commis un meurtre.

"Ce débris, il vient de disparaître: cette croix, les assassins viennent de la renverser! "Au drapeau polonais, qui, sous la garantie des stipulations les plus solennelles, flottait sur les murs de la cité des Jagellons, l'Autriche, cette même Autriche qui lui dut son salut dans un moment suprême, a substitué le sien, enhardie à ce nouveau crime par l'impunité des premiers et par un de ces contrats d'assistance mutuelle, qui lient les brigands au fond de leurs cavernes.

"Déjà toutes les clauses du traité de Vienne avaient été violées insolemment par la Russie; déjà, de concert avec ses alliées, elle avait, selon leurs vues communes, consommé presque l'abolition de la nationalité polonaise; et par quels moyens! par des violences et des forfaits tels, que l'histoire n'en offre aucun exemple, tels, que peut-être un jour, on refusera d'y croire.

"Rappeler, même brièvement, ces scènes infernales dont trois souverains ont épouvanté le monde, nous entraînerait bien au-delà des bornes où nous devons nous renfermer.

"Il faudrait suivre les bourreaux à travers le carnage, dans les muettes forteresses de la Prusse, les cachots ténébreux de l'Autriche, les déserts et les mines de la Sibérie, sur les places publiques transformées en boucheries, dans l'in-

terieur de chaque famille, pleurant l'exil ou la mort des siens, celle de la patrie, de la religion, forcée de renoncer même à la langue de ses aïeux.

"Il faudrait montrer un pouvoir, qui ose se dire chrétien, poussant, par l'appât d'un salaire infâme, après l'avoir trompée, abrutie, une classe entière de ses sujets au massacre d'une autre classe, sans distinction d'âge ni de sexe.

"Il faudrait peindre l'incendie et le meurtre s'étendant sur tout un pays, devenu, par un dessein prémédité de sa politique, une tombe immense.

"Il faudrait raconter qu'au nombre de ceux qui ont survécu à l'égoïsme, se trouvent plus de trois cents malheureuses petites créatures au-dessous de trois ans, incapables de rendre compte d'elles-mêmes, sans pères sans mères, sans parents connus, enfans trouvés dans le sang!

"La démocratie française juge qu'il est de son devoir de protester contre ces crimes exécrables, de protester contre toutes les actes dont le but avoué, le but poursuivi avec autant de fermeté que de pudence, a été la finale destruction de la Pologne, d'effacer jusqu'au nom de ce peuple, aussi glorieux qu'infortuné!

"Elle juge de son devoir de provoquer de semblables protestations de la part de tous ceux qui ne pensent pas que les nations soient une proie abandonnée à la violence; qui partagent, au dehors de la France, les principes sacrés de sa révolution; de tous ceux enfin qu'anime le sentiment de la justice et de l'humanité!

"Qu'ils se lèvent dans leur force et leur résolution ferme, irrévocable; qu'ils se lèvent tous ensemble, et que tous ensemble disent aux oppresseurs, à la tyrannie, quel que soit son nom, despotisme, aristocratie:

"Nous vous rendons grâce! En déchirant le dernier voile dont vous vous enveloppez, vous avez dissipé la dernière illusion des esprits trop confians, ôté le dernier prétexte de lâche inaction aux timides et aux faibles; vous avez hâté votre ruine, la chute de votre règne détesté. Il existait des pactes sinistres, ce que vous appelez des traités, à l'ombre desquels se cachaient vos complots contre la famille humaine destinée par vous à un esclavage éternel: vous avez déchiré ces traités. De droit positif, il n'en est plus, et le droit naturel, le droit imprescriptible qui garantit à chaque peuple, comme à chaque individu, sa vie propre, vous proclamez qu'il est nul pour vous: le droit de la force, voilà le seul que vous reconnaissez! Que la force donc crie entre vous et nous. Dans l'orgueil insensé de votre puissance matérielle que nous ne craignons pas, parce que nous croyons à une autre puissance, à la puissance du droit véritable, à la puissance du devoir, vous déclarez la guerre à toutes les nations, à la société même, qui ne vit que par le devoir et le droit. Eh bien! cette guerre, nous l'acceptons. La guerre, à ces conditions qui en font une guerre sainte, c'est pour nous la victoire: autrement, Dieu ne serait pas Dieu. Sans doute, il y aura des martyrs; mais, sachez-le bien, après la lutte, vous comparerez, humbles alors, non devant un Szela et ses sanglans sicaires, mais devant la justice sociale, également intègre et inexorable. La seront les pleurs et les grincemens de dents; et là aussi sera la joie pure que suscitera dans le cœur des peuples l'assurance d'un meilleur avenir.

"Democrates de toutes les contrées, frères qui nous la même foi et les mêmes espérances, n'ayez non plus qu'une même action, qui ne s'arrête jamais, ne se relâche jamais. Elevez, au milieu de l'Europe asservie, le signe de l'affranchissement. Qu'à sa vue les nations tressaillent, et par un effort unanime, secouent les fers dont elles sont chargées. L'heure est venue pour chacun de remplir son devoir d'homme. Aujourd'hui le combat, demain le triomphe. Debout donc!

"Les membres de la commission exécutive, F. LAMENNAIS, LE COURTAIS, LEFRU, ROLLIN, A. GUINARD, GOUDFHAUX, FERDINAND FLOCON, ARMAND MARRAST."

La réponse suivante a été faite à cette adresse par le comité Polonais de Paris.

A LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE, LA POLOGNE DÉMOCRATIQUE.

"Les assassins de la Pologne ont jeté le gant à l'Europe en déchirant le traité de Vienne sur les derniers débris de notre patrie.

"La France démocratique, fidèle aux devoirs que lui impose la révolution sainte accomplie par ses pères, s'est armée de son droit d'initiative, et a relevé le défi. Grâce à lui en soient rendues!

"Elle n'a point manqué à l'Europe, l'Europe ne lui manquera pas.

"Au nom de la Pologne démocratique, et il n'y en a pas d'autre, nous apportons à la France l'alliance indissoluble d'un peuple qui jamais ne faillit à ses alliés.

"Vous avez vu la Pologne protester, les armes à la main, sur ce champ de bataille; vous la verrez encore: elle s'apprête à des luttes nouvelles, et le dernier attentat, en doublant ses efforts, hâtera sa délivrance.

"Il n'y a plus aujourd'hui pour l'Europe de traités de Vienne: ce pacte de spoliation, qui jamais ne lia la Pologne, ses auteurs mêmes l'ont déchiré.

"A sa place renaît plus puissante l'alliance des peuples. Nul ne la brisera.

"Les membres du comité central de la société démocratique, au nom de 1,462 de leurs compatriotes."

CORRESPONDANCES.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

Le correspondant de la MINERVE, José, et la Lecture de M. Parent.

L'Economiste de la Minerve a fait à la lecture de M. Parent (voir la Minerve du 24 courant) l'honneur d'une mention, aussi flatteuse sous certains rapports, qu'elle l'est peu sous un autre. L'éloquence et l'imagination du lecteur trouvent grâce auprès de l'Economiste, "tant que l'auteur s'est tenu dans le cadre de son sujet"; mais du moment qu'il en est sorti, l'Economiste remarque des opinions hasardées, un peu incorrectes, et quelques fois dangereuses.

Il y a peut-être un peu de vinaigre dans la critique de l'Economiste; mais il faut lui rendre la justice de dire qu'il n'y a pas trop de fiel. D'un autre côté, il y a tant d'assurance, de naïveté même dans ses objections comme dans ses observations, qu'il serait peut-être injuste d'y voir autre chose que de la conviction et de la bonne foi, et peu courtois de ne pas le satisfaire sur les quelques points qu'il signale à la critique.

Avant tout, il faut savoir que l'Economiste de la Minerve, est ennemi de la liberté du commerce protégé par M. Parent. Si l'on en croyait quelques méchants, on pourrait lui dire: Eh! vous êtes orfèvre, Monsieur José. Mais il ne s'agit pas de cela pour le moment. Venons-en donc tout de suite aux opinions hasardées, un peu (merci du peu) incorrectes et quelques fois dangereuses, que M. Parent a laissées échapper lorsqu'il s'est écarté de son sujet.

La première, c'est que le lecteur "nous dit de faire comme les Anglais en Angleterre, les Français en France, et les Américains aux Etats-Unis"; "et", ajoute-t-il, "n'est-ce pas par un tarif protecteur que l'Angleterre, et la France, et les Etats-Unis se sont mis à la tête des nations manufactures et commerciales?"

Le lecteur en excitant ses compatriotes à faire pour leur pays ce qu'il fait pour les Anglais et les Français, et ce que font les Américains des Etats-Unis, les a invités à devenir industriels et éclairés comme ces trois grands peuples; mais en même temps il a désiré qu'on s'y prit encore mieux en Canada qu'on ne l'a fait en Angleterre, en France, aux Etats-Unis; et cela en ouvrant le pays à la libre concurrence de l'industrie étrangère. On vient de dire encore mieux, parce que c'est malgré le système restrictif ou protecteur et nullement à la faveur de ce système, que ces trois pays sont parvenus au degré de prospérité dont ils jouissent: Si bien qu'on peut dire qu'ils seraient plus prospères encore qu'ils le sont, s'ils eussent adopté le système du libre échange. Cette proposition qui paraît sans doute hasardée à l'Economiste de la Minerve, est susceptible de démonstration, aussi bien que le plus simple problème de géométrie. Il serait hors de propos et trop long de le faire ici, d'autant plus qu'il suffit d'ouvrir le premier traité d'Economie Politique venu pour se satisfaire sur ce point. On prendra la liberté de renvoyer, par exemple, au traité de Macculloch sur le commerce, où le sujet est discuté avec soin et détails. On recommande cet ouvrage à l'Economiste, et lorsqu'il l'aura lu avec attention, il nous en donnera des nouvelles.

La seconde proposition mal sonnante du lecteur, c'est qu'il ait déclaré que "la protection est un système absurde et désastreux", et que cependant il ait admis qu'on pouvait y recourir pour "soutenir les premiers pas d'une industrie nouvelle, mais propre au sol, au climat, et à la situation d'un pays; ou pour amortir la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve plus dans ces conditions."

L'Economiste de la Minerve ne comprend pas que M. E. Parent puisse conseiller l'adoption "d'un système absurde et désastreux dans aucun cas quelconque, même pour une industrie nascente ou une trop vieille industrie."

Notre économiste veut badiner, sans doute, et il ne fera croire à personne qu'un Publiciste comme lui, qui en est rendu à sa LETTRE IVe, traitant d'Economie Politique, ne comprenne pas la différence qu'il y aurait entre une protection passagère, et une protection permanente; une protection qui doit hâter le développement d'une industrie favorable, et une protection qui devra forcer l'emploi de capitaux dans une industrie défavorable, les retirant ainsi d'autres industries plus avantageuses au pays. Notre Economiste ne nous fera pas croire non plus, qu'il ne comprenne pas que, tout en déclarant la protection un système absurde et désastreux, on puisse admettre la protection, pour un temps limité, pour sauver de la ruine, de la misère, de la mort des milliers de citoyens engagés dans une industrie qui ne pourrait soutenir la concurrence étrangère. La protection sera bien encore un mal, mais c'est un sacrifice que la société doit s'imposer pour mitiger des malheurs individuels, dont ses absurdes et désastreuses doctrines en Economie Politique, ont été la cause. Supposons, par exemple, qu'un capitaliste engage sous un système de protection, tous ses capitaux dans une fabrique de vinaigre. Croit-on que notre Economiste au vinaigre ne ferait pas une grande différence entre une protection passagère qu'on lui continuerait pour le mettre en état de retirer ses capitaux et de les appliquer ailleurs, et la protection qui l'aurait induit d'abord à se livrer à la fabrication du vinaigre?

Mais voici, en troisième lieu, le lecteur pris en flagrant délit d'ignorance, car selon l'Economiste de la Minerve, il aurait avancé que "ce n'est qu'après 63 ans de discussion qu'elle (la compagnie des Indes) obtint pour elle et pour le commerce particulier, liberté pleine et entière."

Certes, si M. Parent a dit une pareille sottise, c'est une grande imprudence à lui de monter sur les treteux devant un public éclairé, et l'on aurait droit de s'étonner que l'Édit Economiste de la Minerve eût été le premier à signaler un pareil trait d'ignorance, qui ferait déshonneur à un écolier de sixième. N'aurait-on pas droit de s'étonner encore plus qu'un publiciste comme notre Economiste, qui ne craint pas d'aborder les plus hautes questions d'Economie Politique, ait cru à la légère comme une distraction qu'on pouvait passer à un homme qui se mêle de parler ou d'écrire pour le public, que M. Parent eût commis une aussi grossière erreur de fait. Il serait pénible de supposer que l'Economiste de la Minerve a sciemment fait dire à M. Parent ce que celui-ci n'a jamais dit ni pu dire; il aurait droit de se croire insulté si on lui disait qu'il n'a pu comprendre le lecteur; il ne peut donc éviter le reproche d'une légèreté plus qu'étrange chez un grave écrivain public.

On suppose qu'il n'est pas besoin de rectifier la fausseté de la citation que notre Economiste a faite de la lecture de M. Parent. Chacun a compris du premier coup, que ce Monsieur parlait de l'exportation des métaux précieux de l'Angleterre aux Indes, et nullement de celle des produits de l'union minière, comme José le fait dire au lecteur.

En dernier et quatrième lieu l'Economiste de la Minerve, n'a pas bien compris le passage suivant de M. Jean Bte. Say: "Chez un peuple où l'on se dévouerait mutuellement, il ne resterait bientôt plus personne à dépouiller." Et il prie le lecteur de le lui expliquer.

Le savant Economiste voudra bien dire si c'est pour lui qu'il demande une pareille explication, ou si c'est pour les petits écoliers des freres. L'Economiste sûrement n'a pas besoin qu'on lui explique que la sûreté de la propriété, est la première condition de la prospérité dans un pays quelconque. La citation de M. Say n'a et ne peut avoir un autre sens.

L'auteur de ces remarques ne veut pas occuper de la théorie commerciale de l'Economiste de la Minerve, laquelle, au reste, apparaît formellement dans des termes fort mitigés dans son dernier écrit. On pourrait parier qu'il se montrerait fort accommodant vis-à-vis des partisans de la liberté de commerce, si seulement on voulait lui passer le vinaigre.

A.M. l'Éditeur de la Revue Canadienne.

Mr. L'ÉDITEUR, — Je veux vous faire part d'un trait de simplicité, de naïveté et de distraction qui a eu le dénouement le plus comique Samedi dernier, et qui fait presque pâlir le carême improprie.

Une jeune femme du faubourg St. Joseph, depuis quelques années, vivait retirée, loin de la mode et même de sa famille, avec laquelle elle n'était pas en très-bonne intelligence. Son mari n'étant pas en affaires, elle se consacrait à la couture en montrant, lui avait laissé ses affaires passablement débarrassées; déjà, les perplexités, les embarras de la veuve qui croyait toujours qu'on ne lui rendait pas justice; que son procureur, que les visites de loi auxquels elle rendait de fréquentes visites, ne la laissaient avec sa famille pour la tourmenter et la faire tort; bref, ses affaires étaient devenues pour elle son cauchemar du jour et de la nuit.

Il y a à peine huit jours, s'apercevant, comme tout le monde, que l'année 1846 tirait à sa fin, elle résolut, pour se mettre au courant de l'année suivante, d'acheter un Almanach infatigable ou calendrier qui donne une liste complète de Cierges du Bas-Canada. L'empressement, et de retour à la maison elle n'eût rien de plus pressé que de jeter les yeux sur la feuille du nouvel an 1847. Elle y vit sans étonnement que le Mercredi 24, comme dans les précédentes, le Mercredi 24, le Vendredi se trouve un Mercredi, le Vendredi, un Vendredi, et Paque un Dimanche; puis elle se pencha sur la page de Noël, elle vit qu'elle avait vu descendre jusqu'au mois de décembre, et elle se dit: Noël tombant un Samedi. Ah! ah! se dit-elle, Noël est donc Samedi, il faut que je m'en rappelle. Là-dessus, la digne femme regarda la feuille en se mettant bien dans la tête que c'était le Samedi prochain; elle se trouvait alors au milieu de la même semaine; les jours qui précèdent la fête, elle les passe comme d'habitude, tranquillement isolée dans sa cellule, s'occupant de comment le monde tourne autour d'elle. Vendredi jour de Noël arrive, et est fêté joyeusement par ses voisins, par tout le quartier et par toute la ville. Le lendemain, le jour de Noël arrive à son tour, pour notre femme; elle revêt ses habits de fête et se rend à l'église. L'égise est presque déserte; elle croit qu'elle a devancé l'heure, et elle prend tout à fait le parti d'attendre. Dix heures, et elle est préparée; les filets s'arrivent point; chant alors comment expliquer ce retard? Elle allait en demander la cause à son plus voisin, lorsqu'elle vit le bedeau descendant venant les degrés du Sacrament; elle ne put rencontrer mieux pour éclaircir ses doutes qu'une rebouteuse vivante du lieu saint; elle s'approcha donc de lui:

— Mais, dites-moi, Mr. Sancer, qu'est-ce que cela veut dire! Voilà déjà dix heures, et la messe ne sonne point!

— Quelle Messe, Madame? dit le bedeau étonné.

— Mais la Messe de Noël, quoi donc?

— La Messe de Noël, Madame; mais d'où venez-vous donc? ou êtes-vous donc hier?

— Comment, Monsieur, est-ce que ce n'est pas aujourd'hui Noël; je l'ai pourtant bien vu sur mon calendrier.

— Ah! bien, Madame, votre calendrier ou votre saut votre respect, avec la berline.

— Monsieur Sancer, je suis une pauvre femme; mais je ne souffrirai pas que l'on m'injurie comme cela; je vous le répète encore que j'ai acheté votre calendrier et que le jour de Noël y est marqué Samedi.

— Ah! ah! Madame, dit le bedeau en riant de tout son cœur, je vois votre erreur; je le calendrier que vous avez acheté est pour l'année prochaine 1847, et en effet Noël sera le Samedi; mais ne bliez-vous donc que nous sommes encore en décembre et qu'il fallait regarder sur votre ancien calendrier; non, jamais, il n'y a rien vu de si drôle.

Vous pensez peut-être, Mr. l'Éditeur, que cette femme en déconchant sa bête aura dû se rendre toute confuse et à la hâte; mais non, en vérité d'Ève, elle ne se tint pas encore pour battue.

— Hé bien, Mr. Sancer, vous avouerez, n'est-ce pas, que c'est bien honteux qu'on vous vende les calendriers sans vous expliquer ces choses? Voyez-là, c'est bien malheureux pour moi, ce calendrier n'a fait manquer la fête; il n'y a donc pas de remède?

— Ah! pour du remède, Madame, je crois pouvoir vous assurer qu'il n'y en a pas. Mieux que les autres disent qu'il n'en a pas, ainsi, mais je doute fort qu'il puisse ramener Noël de novembre pour vous; un Archevêque ne le pourrait pas non plus, pas même un Chanoine; Notre S. P. l'Évêque tout grand réformateur d'abus, tout libéral et puissant qu'il est, y perdrait aussi son latin.

Ici finit la lutte; notre femme se retire à la batte, mais non convertie, voyant les éditeurs de l'imprimeur du malencontreux calendrier à la porte des Saints du Paradis.

UN ÉMÉRILLON.

Vente de Terres à VARENNES.

SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIÈME jour de Novembre prochain, à dix heures du matin, une Terre de quatre arpents et deux perches environ, tout sur quinze arpents de profondeur situés dans Ste. Thérèse, paroisse de Varennes; avec une prairie grange et étable dessus construits et aussi une portion de terre située dans la grande Ile de Varennes, dans la paroisse de St. Sauront, de deux arpents de front ou environ, la profondeur qu'elle peut avoir, ces terres appartenant aux Demoiselles Ayel-Dit-Malo.

THOMAS PEPIN, Prêtre Procureur.

Boucherville 16 octobre.

